

La parole est donnée en premier à Monsieur le maire Normand Saint-Amour car il doit quitter tôt pour d'autres engagements.

M. Saint-Amour fait une mise à jour du dossier de la MRC pour installer internet haute vitesse dans la région. L'étude technique est en cours pour connaître l'infrastructure existante et la majorité des fils seront déployés d'ici l'été 2019. Les demandes de permission pour s'accrocher aux poteaux d'Hydro-Québec et de Télébec ont été envoyées et ne devraient pas poser de problème. Il faudra être membre de la Coopérative de solidarité de télécommunications Antoine-Labelle (CTAL) pour avoir le service. La Coop sera chargée d'amener le fil vis-à-vis des résidences et fournir le module de connexion à l'intérieur de la résidence. Il sera de la responsabilité du propriétaire de la résidence de faire faire la connexion entre le fil et la résidence. La Municipalité communiquera avec les citoyens au moment opportun pour les informer de l'état d'avancement des travaux et du moment où le service sera disponible. Ce devrait être fait d'ici le printemps 2021 pour Chute Saint-Philippe, Ferme-Neuve, Lac Saint-Paul, Sainte-Anne-du-lac car il faudra boucler le territoire pour s'assurer de répondre aux besoins téléphoniques en cas de bris sur une portion du territoire.

Une pétition a été envoyée à la Municipalité pour permettre l'installation de roulottes sur les terrains des gens autour des lacs. Actuellement, un règlement interdit d'en avoir et de les utiliser à temps plein. La Municipalité n'est pas sûre de la réponse à donner à cette demande et elle veut voir ce qui se fait ailleurs avant de prendre sa décision.

Trois types de terrain pourraient être considérés dans cette demande : un terrain de moins de 10 000 pieds carrés qui ne peut être bâti car trop petit; un terrain réglementaire non bâti; un terrain réglementaire avec construction. Le nombre de roulottes devant être stationnée doit aussi être considéré.

En réponse à une question concernant l'asphalte, vu les coûts impliqués, la réponse est qu'il n'y en aura pas de nouveau.

La Municipalité a procédé à l'épandage d'abat-poussière trois fois cette année. Elle attend les résultats des observations faites suite à ces épandages avant de décider si le projet sera renouvelé dans le futur.

Des membres demandent s'il ne pourrait pas y avoir un conteneur à déchets installé au village. Les villégiateurs qui viennent occasionnellement doivent mettre leurs déchets jusqu'à deux semaines à l'avance en été et un mois en hiver. L'hiver, c'est souvent la « charrue » qui ramasse le bac et répand les déchets.

1. Présentation des membres du CA

André Germain agira à titre d'animateur. Il souhaite la bienvenue à tous et présente tous les membres du conseil d'administration et les remercie pour leur soutien et leur travail. Il signale également le décès accidentel d'un ancien directeur de l'Association, M. Martin Robert l'hiver dernier. Il transmet ses sympathies et celles de l'Association à la famille de Martin et en particulier à Mario Robert, résident du lac des Cornes depuis longtemps et bénévole auprès de l'association ainsi qu'à son épouse Manon Robert.

Il mentionne les différents travaux du c.a. de l'Association. Notons les rencontres du c.a., la distribution du bulletin et des avis de renouvellement de cotisation, des convocations pour l'assemblée générale, les démarches auprès de la municipalité (subvention entre autres), tout ce qui touche à la qualité de l'eau (contact auprès du ministère, prise d'échantillons, transport et envoi d'échantillons, résultats), la participation à la Journée de la Terre, le dossier du myriophylle à épi (vérification auprès du COBALI, sondage CRE-HL), suivi de la formation pour identifier la plante et l'inspection visuelle des lacs pour en vérifier la présence ou l'absence, l'organisation de la rencontre pour la présentation des résultats du MFFP par rapport à la pêche au touladi, l'ensemencement de dorés (commande, négociation de prix, mise à l'eau), l'organisation de la rencontre d'aujourd'hui et du tournoi de pêche (achat de cadeaux pour le tournoi de pêche, recherche de commandite).

2. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour

André Germain déclare ouverte l'assemblée générale.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2018

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

4. Mot du président et rapport sur les principaux dossiers

a) Tornado et orage violent

Un retour est fait sur la tornade du 18 juin 2017 au Lac des Cornes. Le bois a été coupé et en partie ramassé par l'entrepreneur. Le reste le sera l'an prochain.

Un orage violent a eu lieu le 2 juillet 2018. Des arbres ont été brisés, déracinés, et les lignes électriques ont été endommagées un peu partout sur le territoire de la municipalité et dans la grande région. Beaucoup de dommages ont été observés le long du chemin du lac des Cornes ainsi que du chemin du lac Pérodeau. Heureusement, personne n'a été blessé.

b) Résultats de la pêche faite par le MFFP en août 2017 aux lacs des Cornes et Pérodeau

En réponse à notre demande de ramener la limite pour conserver les touladis ou truites grises à 45 cm, le MFFP est venu faire de la pêche aux lacs des Cornes et Pérodeau en août 2017. Les techniciens du MFFP ont mesuré la longueur et le poids des poissons capturés, vérifié leur maturité sexuelle et le contenu de l'estomac. Ils ont aussi identifié les autres espèces de poissons présentes et mesurer leur longueur et les peser. Selon le technicien, l'estomac des touladis contenaient surtout du plancton et du benthos, ce qui est caractéristique de poissons à croissance lente qui atteignent leur maturité sexuelle lorsqu'ils mesurent entre 33 – 44 cm de long. Ces résultats ont fait que la limite pour conserver les touladis a été ramenée à 45 cm.

Au lac Pérodeau, la population de touladi est en santé et prospère. Au lac des Cornes, les résultats montrent que la population de touladi est beaucoup moins abondante et que le lac est proche de la fermeture à la pêche au touladi. Mme Nadon du MFFP suggère de pêcher le grand corégone au lieu du touladi. Elle recommande aussi de ne pas pêcher de touladi après la fin juillet pour aider à repeupler l'espèce.

c) Bouée rouge au lac des Cornes

Ne pas s'en approcher et ou déplacer ou arracher la bouée. Elle est là pour indiquer aux pêcheurs et aux plaisanciers, l'endroit où il y a un câble avec des sondes de températures pour mesurer la température de l'eau de la surface jusqu'au fond du lac. C'est un projet de 5 ans pour mesurer l'impact des changements climatiques sur la température de l'eau.

d) Myriophylle à épi

Le COBALI pourrait venir faire une inspection des lacs au coût de 1000 – 1500 \$ par lac mais on peut amener la/les plantes qui nous inquiète à leur bureau et l'identification serait gratuite.

L'hiver dernier, nous avons répondu à un sondage du Conseil régional en environnement des Hautes Laurentides (CRE-HL) et demandé de venir vérifier s'il y a du myriophylle à épi dans nos lacs. Le CRE-HL qui a reçu une subvention du fédéral pour faire une tournée de lacs pour vérifier la présence de cette espèce envahissante a ajouté les lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant dans son programme d'inspection. Le suivi doit se faire avec des membres de l'Association ou des bénévoles. La tournée du lac des Cornes devrait être fait la semaine du 4 septembre et l'an prochain pour le Vaillant et le Pérodeau.

Des dépliants sur le myriophylle à épi sont disponibles pour ceux que cela intéresse.

e) Abat-poussière sur les routes

La municipalité a refait l'épandage d'une solution à base de jus de betterave pour diminuer la poussière sur nos routes. Elle a aussi abaissé la limite de vitesse sur les chemins de terre à 50 km/h. Si on respecte la limite de vitesse, cela va aussi réduire la poussière dans l'air.

f) Civisme sur l'eau et sur les routes

Un point qui revient à chaque année. Quand vous voyez des marcheurs ou des cyclistes qui se promènent sur les routes : ralentissez, que ce soit en voiture ou en vtt. Ce n'est pas intéressant de se faire empoussiérer par les véhicules. Si vous avez des visiteurs qui vont se balader en vtt ou en voiture, passez le message.

Sur l'eau, vous êtes responsables des dommages que les vagues de votre embarcation font. Éloignez-vous des berges pour diminuer l'impact des vagues et l'érosion des berges.

Évitez de faire de grosses vagues quand vous naviguez près de gens en canot ou en kayak. Ce ne sont pas tous des utilisateurs expérimentés qui peuvent affronter les vagues sans chavirer.

g) Bénévoles recherchés

Vous désirez vous impliquer auprès de l'Association, laissez-nous le savoir. Les bénévoles sont toujours importants pour nous.

h) Prix de présence

Le tirage aura lieu à la fin de la rencontre parmi les gens qui assistent à la rencontre. Les membres du c.a. sont aussi éligibles au tirage.

5. Rapport vice-président : Robert Desjardins

a) Qualité de l'eau

Les pluies importantes ont maintenu le niveau de l'eau de nos lacs à un niveau très élevé. Un niveau élevé rarement maintenu durant tout l'été, de mémoire d'homme. Les pluies et le niveau élevé que nous avons connues, entraînent des sédiments dans nos lacs, venant jouer sur la transparence. Les lectures de transparence de nos lacs ont chuté, selon Jean-Claude Haeck, Michel Desjardins et Diane Brodeur, nos bénévoles qui effectuent les lectures aux deux semaines durant l'été.

Les berges ont subi des difficultés compte tenu que le niveau de l'eau est demeuré élevé presque tout l'été et que les vagues des bateaux les frappaient de façon plus intensive. Nous suggérons à tous de s'éloigner le plus possible des berges avec leur bateau.

Dans le cadre du réseau de surveillance volontaire des lacs, nous avons procédé à l'échantillonnage de la qualité de l'eau de nos trois lacs. Au milieu des mois de juin, juillet et août, nous avons pris des échantillons d'eau pour les envoyer à Québec pour fin d'analyse. Trois variables ont été analysées : le phosphore total (responsable des plantes aquatiques), la chlorophylle (responsable des algues microscopiques), le carbone organique (responsable de la coloration de l'eau). Nous vous ferons connaître les résultats par internet lorsque nous les recevrons.

Il y a un coût de 239\$ par lac. C'est une opération que nous effectuons aux 5 ans.

b) Environnement

Depuis plusieurs années, je livre le message de ne pas laisser les déchets s'accumuler sur le bord de nos routes. Continuons tous à nous responsabiliser en gardant nos espaces publics propres à l'année. Un milieu propre nous encourage à le garder propre.

c) Lavage des bateaux

Nous vous renouvelons l'importance de faire laver les embarcations qui arrivent d'autres plans d'eau. Sensibiliser vos visiteurs sur les problèmes d'algues qui sont souvent causés par les embarcations pas

lavées. Il y a une station de lavage près de l'hôtel de ville. Les gens doivent procéder eux-mêmes au lavage avec le système mis à leur disposition.

d) Les plantes aquatiques

Gérard Aubut et moi, avons assisté à une conférence sur les plantes aquatiques. L'Association est inscrite pour procéder à la caractérisation de nos lacs. Cette étude devait débuter cette semaine mais l'agent qui devait nous accompagner a eu un contre-temps. Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site internet du CRE-HL : crelaurentides.org/dossiers/eau-lacs/paee. Notre intérêt à garder nos lacs en santé favorise les interventions des employés des ministères et des associations dévouées à la nature.

6. Rapport de la trésorerie

Louise Filion a fait la trésorerie de l'Association pour l'année 2017-2018. Elle présente les résultats financiers.

Revenus	
Cotisation des membres et visiteurs	4 295 \$
Ensemencement	2 335 \$
Subvention municipalité	3 000 \$
Tournoi des jeunes	395 \$
Total des revenus	10 025 \$
Dépenses	
AGA (incluant tournoi de pêche)	901 \$
Conseil d'administration	30 \$
Frais de fonctionnement	265 \$
Assurance responsabilité	208 \$
Ensemencement et qualité de l'eau	2 400 \$
Total des dépenses	3 804 \$
Surplus d'opération	6 221 \$

Le gros écart entre les recettes et les dépenses s'explique par le nombre de poissons livrés pour l'ensemencement plus faible que ce qui avait été commandé.

7. Varia

L'ensemencement aura lieu dans les trois lacs jeudi le 6 septembre prochain. Nous mettrons 4500 dorés d'environ 4 pouces de long, pour un coût total de 8000\$.

Gros déchets : Une collecte de gros déchets aura lieu la semaine du 23 septembre. Si c'est possible, ne pas mettre les gros déchets au chemin un mois avant la collecte.

Affiche Camp de base Bear 2018 : Si vous connaissez les organisateurs du camp Bear 2018, dites-nous-le. Nous aimerions les contacter pour leur demander de faire preuve de civisme quand ils installent leurs affiches.

8. Élection du président et du secrétaire des élections pour l'Association

Denise Grenier agira à titre de présidente d'élection et Valérie Lefebvre à titre de secrétaire d'élection.

9. Élections des membres du conseil d'administration

Les noms des proposeurs et secondeurs aux différents postes ont été omis pour faciliter le compte-rendu de l'assemblée générale. Les membres sortant du c.a ont été réélus, soit André Germain (président), Robert Desjardins (vice-président), Jean-Guy Gatien, Jean-Pierre Robert et Pierre Valiquette (directeurs). Véronique Morneau a été élue au poste de secrétaire et Richard Filion au poste de trésorier. Gérard Aubut, Stéphane Giroux, Alain Houle et Serge Taillon ont été élus aux postes de directeurs. Messieurs Houle et

Taillon étant absents lors de l'assemblée, André Germain les a contactés par téléphone et les deux ont décliné leur nomination.

10. Mot de la fin

André Germain remercie tous les membres présents et félicite les membres du conseil d'administration qui sont réélus ou élus pour un nouveau mandat. Il remercie également les bénévoles qui se sont impliqués dans les différentes activités de l'association durant l'année.

11. Clôture de l'assemblée

L'assemblée est levée vers 15 :30

12. Tirage des prix de présence et des prix de participation au tournoi de pêche

Les prix de présence sont tirés parmi les gens présents à la rencontre (environ 80 personnes).

Cette année, 31 jeunes ont participé au tournoi de pêche. Le nom des jeunes est tiré au hasard parmi les participants et chacun a un prix de présence. Après ce premier tour, tous les noms ont été remis à l'intérieur de la boîte et cinq noms ont été pigés. Le premier a eu le kayak, le second l'ensemble de pêche (canne et petit coffre) et les trois autres des bons de Valentine. Le grand prix du tournoi de pêche a été gagné par Alice Lajeunesse. Félicitations à Alice.

13. Service hot-dogs et blés d'Inde

Merci à la grande famille Desjardins pour ces services.